

siège social :

Olivet (45160)
838, rue Odette Toupenne
ZAC du Larry
Tél. : 02 38 66 36 81

France NATURE ENVIRONNEMENT
Centre Val de Loire

Association

3 rue de la Lionne

45000 ORLEANS

EXERCICE 2015

Clos le 31 décembre 2015

RAPPORT PRESENTE

PAR

la S.A.R.L Michel CREUZOT Audit

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2015

Clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **France NATURE ENVIRONNEMENT Centre Val de Loire**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

h

.../...

.../...

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- pour émettre l'opinion ci-dessus, nous nous sommes assurés notamment de l'application des principes comptables retenus antérieurement et plus particulièrement des règles de rattachement des produits et des charges à l'exercice comptable ;
- nous avons également effectué un rapprochement exhaustif avec les conventions de financement constitutives des ressources de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier de l'organe de direction et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Olivet, le 14 mars 2016

**Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

S.A.R.L Michel CREUZOT Audit

Représentée par



**Nathalie BONNET
Commissaire aux comptes**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE

**3 rue de la Lionne
45000 ORLEANS**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sommaire

Bilan simplifié			1
<i>ACTIF</i>			1
	<i>Actif immobilisé</i>	1	
	<i>Actif circulant</i>	1	
<i>PASSIF</i>			1
	<i>Capitaux Propres</i>	1	
	<i>Dettes</i>	1	
Compte de résultat simplifié			2
Annexes légales			3
Bilan simplifié détaillé			8
<i>ACTIF</i>			8
	<i>Actif immobilisé</i>	8	
	<i>Actif circulant</i>	8	
<i>PASSIF</i>			9
	<i>Capitaux Propres</i>	9	
	<i>Dettes</i>	9	
Compte de résultat simplifié détaillé			10

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	35 842	5 917	29 925	23 399	6 526
Immobilisations corporelles	8 692	5 212	3 480	5 372	- 1 892
Immobilisations financières	1 040		1 040	1 040	
ACTIF IMMOBILISE	45 574	11 129	34 445	29 811	4 634
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	39 903		39 903	31 637	8 266
Autres créances	77 285		77 285	75 492	1 793
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	127 837		127 837	122 714	5 123
Caisse					
Charges constatées d'avance	1 735		1 735	2 221	- 486
ACTIF CIRCULANT	246 759		246 759	232 063	14 696
TOTAL GENERAL ACTIF	292 333	11 129	281 204	261 874	19 330

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Fonds associatifs	153 876	125 146	28 730
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	29 711	28 729	982
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées	28 222	22 965	5 257
CAPITAUX PROPRES	211 808	176 840	34 968
Dettes			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	32 380	40 801	- 8 421
Autres dettes	34 951	34 017	934
Produits constatés d'avance	2 064	10 215	- 8 151
DETTES	69 396	85 034	- 15 638
TOTAL GENERAL PASSIF	281 204	261 874	19 330

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		990	9 430	- 8 440	-89,50
Production vendue biens		63	331	- 268	-80,97
Production vendue services		49 887	66 583	- 16 696	-25,08
Chiffres d'affaires Nets		50 940	76 344	- 25 404	-33,28
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue		265 810	254 490	11 320	4,45
Autres Produits		54 450	40 042	14 408	35,98
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		371 200	370 876	324	0,09
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements					
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes		131 328	151 882	- 20 554	-13,53
Impôts, taxes et versements assimilés		2 418	2 193	225	10,26
Rémunérations du personnel		135 095	123 057	12 038	9,78
Charges sociales		66 227	60 192	6 035	10,03
Dotations aux amortissements		6 370	2 517	3 853	153,08
Dotations aux provisions					
Autres charges		5 707	5 706	1	0,02
Total des charges d'exploitation		347 145	345 548	1 597	0,46
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 055	25 328	- 1 273	-5,03
Produits financiers		788	1 387	- 599	-43,19
Produits exceptionnels		4 868	2 014	2 854	141,71
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Résultat avant participation et IS		29 711	28 729	982	3,42
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des Produits		376 856	374 278	2 578	0,69
Total des charges		347 145	345 548	1 597	0,46
RESULTAT NET		29 711	28 729	982	3,42
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 281 203,90 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 29 710,97 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES _____	4
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT _____	6
<i>Etat des immobilisations</i>	6
<i>Etat des amortissements</i>	6
<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	7

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels dont le site internet, et le matériel de bureau sont amortis sur une durée de 3 années. Le mobilier est amorti sur une durée de 8 années.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Logiciels	27 334	11 004	2 496	35 842	
Matériel de bureau et informatique	8 052		3 588	4 464	
Mobilier	4 228			4 228	
Immobilisations financières	1 040			1 040	
TOTAL	40 654	11 004	6 083	45 574	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Logiciels	3 935	4 478	2 496	5 917
Matériel de bureau et informatique	5 947	1 363	3 588	3 722
Mobilier	961	528		1 489
TOTAL	10 843	6 370	6 083	11 129

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	39 903	39 903	
Etat et autres collectivités publiques : - Subventions à recevoir	75 586	75 586	
Débiteurs divers	1 699	1 699	
Charges constatées d'avance	1 735	1 735	
TOTAL GENERAL	118 923	118 923	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	32 380	32 380		
Personnel et comptes rattachés	10 141	10 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 591	24 591		
Autres dettes	142	142		
Produits constatés d'avance	2 064	2 064		
TOTAL GENERAL	69 319	69 319		

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2015

Clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association **France NATURE ENVIRONNEMENT Centre Val de Loire**, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Olivet, le 14 mars 2016

**Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

S.A.R.L Michel CREUZOT Audit

Représentée par

**Nathalie BONNET
Commissaire aux comptes**



micHEL creuzot
vous simplifie l'entreprise

S.A. au capital de 336 000 €
R.C.S. Orléans 837.050.772
N° TVA Intracommunautaire :
FR 32 837 050 772

Siège social :

Gien (45504)
19, rue de la Bosserie
Tél. : 02 38 67 08 05

Autres sites :

Angerville (91670)
22, rue de la Gare - BP 2
Tél. : 01 64 95 38 07

Briare (45250)
17, boulevard Buyser
Tél. : 02 38 31 20 34

Meung/Loire (45130)
2, rue de la Barre
Tél. : 02 38 46 54 93

Orléans (45000)
28-28 bis, bd Marie Stuart
Tél. : 02 38 66 30 26

Olivet (45160)
338, rue Odette Toupense
ZAC du Larry
Tél. : 02 38 66 36 81

Pithiviers (45300)
60, faubourg d'Orléans
Tél. : 02 38 30 29 66

Villemandeur (45700)
4, rue Pierre Nobel
Tél. : 02 38 89 55-55

Cabinets associés :

AAEC Fontainebleau (77300)
7, rue de la Chancellerie
Tél. : 01 64 22 27 97

AAEC Yerres (91330)
2, rue du Clos des Abbesses
Tél. : 01 60 46 69 86

COMPTEX La Ferté-Saint-Aubin (45240)
1, boulevard Maréchal Foch
Tél. : 02 38 76 65 11

